

**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS SANS HÉBERGEMENT**  
**3 ANS-11 ANS**  
**VACANCES DE LA TOUSSAINT 2024**  
**DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE**  
**9h00 à 17h00**



**Thème des vacances : Les monstres rigolos**

Au programme :

- initiations sportives (par le biais de Village en Sport)
- activités manuelles
- Universkids
- jeux de société
- Cin'Amand
- atelier lecture
- N'JOY : Monstribilis (pour les maternels)

**Que faire pour s'inscrire à l'ACMSH :**



**Places limitées**

(votre réservation en ligne devra être confirmée par nos services)

- Pour les familles n'ayant pas inscrit leurs enfants à la restauration scolaire, en garderie ou aux mercredis récréatifs pour la rentrée scolaire 2024/2025 :

- 1) retirer le dossier d'inscription à la Maison des services ou le télécharger directement via le site internet de la commune (onglet : Mon espace jeunesse / ACMSH - accueil collectif de mineurs sans hébergement / les documents nécessaires à l'inscription - à télécharger)
- 2) déposer, à la Maison des services, le dossier d'inscription complété avec la fiche sanitaire, la copie des vaccinations, un justificatif de domicile ainsi que l'attestation d'assurance.

- Pour les familles ayant déjà rempli le dossier d'inscription pour la rentrée scolaire 2024/2025:

Vous pouvez inscrire vos enfants directement sur votre portail famille. L'inscription s'effectue à la semaine. Pour le péri-centre matin et soir, l'inscription peut également s'effectuer sur votre portail famille, par téléphone au 03 27 28 22 22 (tapez 3) ou par mail [inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr](mailto:inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr). Vous avez également la possibilité de venir à la Maison des services pour inscrire vos enfants.

**Vous avez jusqu'au 27 septembre 2024 pour inscrire vos enfants.**

En cas de problème pour inscrire vos enfants à l'ACMSH, veuillez vous rapprocher du secrétariat du service jeunesse, à la Maison des services, au 03 27 28 22 22 (tapez 3) ou par mail [inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr](mailto:inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr).



● **Tarifs ACMSH des vacances scolaires (repas et goûter compris)**

	QF de 0 à 369	QF de 370 à 499	QF de 500 à 700	QF de 701 à 1000	QF à partir de 1001
<b>Sentinellois et Extérieurs</b> Par semaine Par enfant	10 €	18 €	24 €	30 €	35 €

● **Accueils matins et soirs : 8h-9h / 17h-18h durant les ACMSH des vacances scolaires : tarif à l'heure par enfant matin et/ou soir (1h le matin et/ou 1h le soir).**

	QF de 0 à 369	QF de 370 à 499	QF de 500 à 700	QF de 701 à 1000	QF à partir de 1001
<b>Sentinellois et Extérieurs</b>	0,25 €	0,45 €	0,60 €	1 €	1,50 €

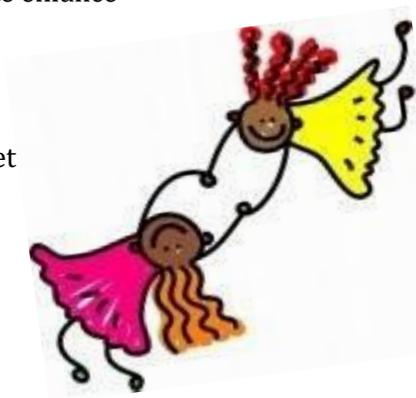
**Vos contacts :**

**M. Éric BLONDIAUX**  
Maire de LA SENTINELLE

**Mme Morgan COSSART**  
Déléguee à l'éducation et à la petite enfance  
Tél : 03.27.28.22.22

**Mme Mathilde DUÉE**  
Responsable du Service Jeunesse et  
Directrice de l'ACMSH  
Tél : 03.27.28.22.22

**Mme Karine TELLE**  
Secrétaire du Service Jeunesse  
Tél : 03.27.28.22.22



animations sportives proposées  
gracieusement  
par le département du Nord

